

Tagung der Alpenkonferenz
Réunion de la Conférence alpine
Sessione della Conferenza delle Alpi
Zasedanje Alpske konference

XIV

10.08.2016

TOP / POJ / ODG / TDR

A1

FR

OL: DE

ACTIVITES DU COMITE PERMANENT ET DE SA PRESIDENCE

A Rapport de la Présidence

B Proposition de décision

Annexes :

- I. Réunions du Comité permanent 2015-2016**
- II. Projets financés dans le cadre de la Présidence allemande**

A Rapport de la Présidence

Le Comité permanent s'est réuni cinq fois sous la Présidence allemande (Annexe 1).

Au cours de ces réunions, il s'est consacré à la mise en œuvre des décisions de la XIII^e Conférence alpine, et il a en particulier préparé les décisions pour la XIV^e Conférence alpine.

Les principaux thèmes auxquels le Comité permanent s'est consacré régulièrement sont l'élaboration du Programme de travail pluriannuel 2017-2022 (MAP), la rédaction du 6^{ème} Rapport sur l'état des Alpes « Une économie plus verte dans l'espace alpin », les contributions à la mise en œuvre du Plan d'action sur le climat, ainsi que la Stratégie européenne pour la région alpine (SUERA).

La décision de la XIII^e Conférence alpine concernant le rôle de la Convention alpine dans le cadre de la SUERA a occupé chacune des réunions du Comité permanent. Elle a permis l'obtention du rôle d'observateur pour la Convention alpine à l'Assemblée générale et au Comité exécutif de la SUERA, l'aboutissement de la candidature du Secrétariat permanent et du Land de Carinthie à la direction du Groupe d'action 6 de la SUERA, et des décisions au sujet de leur financement.

Approche multisectorielle

Les thèmes dont le Comité permanent s'est occupé reflètent l'approche du Programme de la Présidence allemande, qui consiste à appréhender toute la diversité de la Convention alpine et de ses Protocoles. Ainsi, le Comité permanent a accompagné et favorisé l'échange d'expériences initié par la Présidence sur la planification territoriale, qui a permis de donner une nouvelle impulsion à la mise en œuvre du Protocole Aménagement du territoire.

Il s'est avéré cependant que cette approche multisectorielle, en particulier le fait d'aborder des questions ne relevant pas du domaine classique de l'environnement, dépassait parfois les compétences nationales des Ministères représentant les Parties contractantes ; de ce fait, d'intenses procédures de concertation au niveau national ont été nécessaires au sein des Parties contractantes, ainsi que de nombreux retours entre celles-ci et le Comité permanent.

Ceci ne devait cependant pas empêcher le Comité permanent de se pencher sur tous les domaines mentionnés à l'article 2 de la Convention-cadre.

Le programme de la Présidence allemande était orienté vers la mise en œuvre pratique et la perception de la Convention alpine et de ses Protocoles au niveau local. À cette fin, les possibilités ci-après ont été utilisées dans le mode de fonctionnement du Comité permanent :

1. Priorités thématiques

Les Comités permanents 59 à 61 ont été consacrés à une priorité thématique, qui a été abordée dans le cadre de l'ordre du jour. Ces priorités étaient les suivantes : mise en œuvre du Protocole Protection de la nature et entretien du paysage (Réseau écologique et biodiversité), mise en œuvre du Plan d'action sur le climat, tourisme durable. Les domaines prioritaires susmentionnés ont été approfondis grâce à l'organisation de manifestations portant sur ces thèmes, qui se sont tenues en marge du Comité permanent . Il convient de mentionner en particulier le séminaire « Espaces protégés alpins 2030 – une vision commune » organisé par ALPARC à Berchtesgaden (2015), et la Conférence internationale de la Présidence sur le tourisme durable à Sonthofen (2016). De plus, des experts extérieurs ont été invités à présenter des projets concrets sur les priorités thématiques susmentionnées (par ex. Villages de l'alpinisme au sujet du tourisme durable, projets liés au climat du Programme Espace alpin).

La définition de ces priorités a permis au Comité permanent, d'une part, de s'acquitter de ses missions principales en prenant les décisions y relatives, d'autre part d'approfondir la mise en œuvre de thématiques concrètes, ce qui permet de renforcer la référence à la réalité pratique des Alpes.

2. Excursions

La Présidence allemande a repris la tradition des excursions du Comité permanent dans les localités choisies pour les réunions. Les participants ont eu la possibilité de visiter le centre de l'hydrogène de Bolzano, la région pilote transfrontalière de Berchtesgaden-Salzburg (col d'Hirschbichl), la centrale à eau potable de Mühlau, et l'« Offensive forêt de montagne » de Sonthofen. Conformément à l'objectif du programme de la Présidence allemande, les excursions ont permis d'établir des liens entre le Comité permanent et les projets réalisés concrètement au niveau local en faveur de la protection et du développement durable des Alpes, en accord avec l'esprit de la Convention alpine. Cette approche fournit des informations sur les besoins au niveau local, tout en montrant l'intérêt que la Convention alpine porte aux activités réalisées sur le territoire.

3. Coopération avec les Observateurs, les réseaux alpins et la société civile

La Convention alpine ne peut vivre et être perçue que grâce aux habitants de l'espace alpin. Les Observateurs et les réseaux alpins ont donc été

des partenaires importants pour la Présidence allemande. L'initiative de la Suisse (2012) consistant à faire coïncider la Conférence alpine avec la Semaine alpine a permis d'approfondir le dialogue entre la population alpine et les organes de la Convention alpine. La Présidence allemande a donc repris cet exemple positif aussi pour 2016. Le Comité permanent a suivi régulièrement la préparation de la Semaine alpine 2016 « Des Alpes et des gens », en lien avec la préparation de la XIV^e Conférence alpine. La Présidence finance la Semaine alpine à hauteur de 120 000 euros.

Les lieux de réunion du Comité permanent ont été choisis en connaissance de cause pour approfondir la coopération avec les réseaux alpins. Trois réunions se sont déroulées dans des lieux étroitement liés aux réseaux (CP59/ALPARC, CP61/Ville des Alpes de l'année, CP62/XIVCA/AidA). Les réseaux ont été impliqués activement dans la préparation de ces réunions et dans les programmes parallèles. Ils ont apporté une excellente contribution, en particulier à l'organisation des excursions, et ont eu un rôle déterminant pour le bon déroulement des Comités permanents. Comme le veut la tradition, deux réunions du Comité se sont tenues au siège du Secrétariat permanent (CP58/Bolzano, CP60/Innsbruck).

4. Promotion de projets visant à mettre en œuvre la Convention alpine

Les projets communs sont la manière la plus concrète de favoriser la mise en œuvre pratique et la perception de la Convention alpine sur le territoire. En particulier, la Programme de coopération Espace alpin INTERREG V B 2014-2020, qui est financé par des fonds européens, offre une excellente opportunité d'obtenir des ressources importantes pour les projets de l'espace alpin et, par conséquent, pour la mise en œuvre des objectifs de la Convention alpine.

Dans ce contexte, le Comité permanent a trouvé une solution viable pour assurer la participation du Secrétariat permanent aux projets financés par l'UE. Des règles efficaces ont été adoptées pour la prise des décisions et le financement de ces projets.

La Présidence a financé les projets des réseaux alpins et des observateurs pour la mise en œuvre de la Convention alpine et de ses Protocoles (Annexe 2). Ces projets ont été présentés au Comité permanent, et leurs résultats illustrés au cours de la Semaine alpine.

Dans le cadre de la Présidence allemande de la Convention alpine, le Ministre des Finances allemand a émis un timbre spécial «Les Alpes - Diversité en Europe » (journée d'émission le 2 juin 2016). L'achat du timbre donne lieu à une majoration de 30 centimes sur la valeur de

l'affranchissement. Les gains résultant de cette majoration seront reversés aux projets des réseaux alpins et des ONG qui s'engagent pour le développement durable dans l'espace alpin. Le timbre a été présenté à la 61^{ème} réunion du Comité permanent à Sonthofen.

5. Dialogue avec les Groupes de travail et les Plates-formes

L'expertise, la connaissance et la compréhension des particularités de l'espace alpin sont particulièrement présentes au sein des Groupes de travail et des Plates-formes de la Convention alpine. C'est pourquoi le Comité permanent attribue une responsabilité particulière à ces organes pour la mise en œuvre de la Convention alpine et de ses Protocoles, en particulier en ce qui concerne le développement de projets communs et l'application de leurs résultats.

Le dialogue entamé sous la Présidence italienne 2013-14 avec les Présidents des Groupes de travail, des Plates-formes et du Comité de vérification a été poursuivi en étroite collaboration avec le Secrétariat permanent. Les Présidents se sont réunis avant les 58^{ème} et 60^{ème} Comités permanents. Lors de ces réunions, des liens transversaux ont été établis entre les Groupes de travail et les Plates-formes pour exploiter les synergies potentielles dans le cadre des travaux. Les thèmes transversaux comme la SUERA et l'aménagement du territoire, qui touchent potentiellement tous les domaines d'activité de la Convention alpine, ont donc aussi joué un rôle important. Le dialogue du Comité permanent avec les Présidents des Groupes de travail et des Plates-formes et celui entre les Présidents eux-mêmes est un instrument essentiel pour améliorer l'efficacité de la mise en œuvre de la Convention alpine et la rapprocher de la réalité. Ce dialogue devrait être poursuivi et renforcé.

6. Coopération avec le Secrétariat permanent

La Présidence allemande estime que le partenaire le plus important pour la réussite des réunions du Comité permanent est le Secrétariat permanent. Pour préparer les réunions du Comité permanent et les autres manifestations de la Présidence, l'Allemagne a financé un poste supplémentaire (temps partiel à 80%) au sein du Secrétariat, ce qui a permis d'assurer le lien entre le Secrétariat et la Présidence ainsi que les contacts avec les partenaires sur les lieux des manifestations. Une concertation plus étroite et efficace, ainsi que la bonne qualité des réunions, ont ainsi été garantis.

L'équipe actuelle du Secrétariat permanent et sa direction sont un gage de compétences pointues et de connaissances interculturelles, et font preuve d'une grande créativité. Ceci a contribué de manière décisive à dégager des compromis pour les décisions du Comité permanent, et à enrichir les Comités permanents, les programmes parallèles et les excursions

en leur apportant un contenu intéressant, y compris sur le plan culturel. La communication et la visibilité de la Convention alpine ont ainsi été considérablement améliorées.

À l'issue d'un appel d'offres, le contrat-cadre avec l'équipe d'interprètes et de traducteurs IN-TRALP a été renouvelé au cours de la période visée par le présent rapport. La Présidence a participé au jury de sélection en la personne de la directrice du service linguistique du Ministère fédéral allemand de l'Environnement. Le contrat-cadre a permis d'assurer l'excellente qualité du travail des interprètes et traducteurs au Comité permanent.

7. *Going Green Events*

Afin de contribuer directement à la mise en œuvre du plan d'action sur le climat, le Comité permanent a participé aux efforts du Secrétariat permanent visant à organiser les réunions sur la base des principes de la durabilité. En fonction du lieu de la réunion, il existe différents types de critères et de certifications. Parmi les exemples particulièrement réussis, signalons la 58^{ème} réunion de Bozen/Bolzano (IT), qui a été certifiée Going Green Event (Südtirol Alto Adige), ainsi que la 60^{ème} réunion d'Innsbruck (AT), certifiée Green Event Tyrol. À l'initiative du Secrétariat permanent, le Comité permanent a pris note lors de sa 61^{ème} réunion à Sonthofen des recommandations liées à l'organisation durable des réunions et manifestations. En amont, les manifestations ont été organisées en respectant le mieux possible les principes de la durabilité.

B Proposition de décision

La Conférence alpine

1. remercie le Secrétariat permanent pour le travail accompli ;
2. invite le Comité permanent à poursuivre et approfondir ses efforts pour la mise en œuvre pratique et la perception améliorée de la Convention alpine au niveau local en adoptant des mesures appropriées.

Tagung der Alpenkonferenz
Réunion de la Conférence alpine
Sessione della Conferenza delle Alpi
Zasedanje Alpske konference

XIV

10.08.2016

TOP / POJ / ODG / TDR

A1

FR

OL: EN

ANLAGE/ANNEXE/ALLEGATO/PRILOGA

1

Annexe 1 : Réunions du Comité permanent 2015-2016

CP Lieu Date	Priorité thématique	Projets présentés	Excursion
58 PSAC (EURAC) Bolzano 12/13.03.2015	Mise en œuvre des décisions de la XIII ^e Conférence alpine (RSA6, MAP, SUERA, Plan d'action pour le climat)		Mise en œuvre du Plan d'action pour le climat Centre H2 Tyrol du Sud
59 Maison des montagnes Parc national Berchtesgaden 15/16.10.2015	Mise en œuvre du Protocole Protection de la nature et entretien du paysage Réseau écologique et biodiversité	• Coopération des réseaux d'espaces protégés des Alpes et des Carpates • Etude transfrontalière JECAMI D-A • Projet d'éducation à l'environnement Jeunesse au sommet (court-métrage ALPARC)	Région pilote transfrontalière du Réseau écologique Berchtesgaden-Salzburg Hirschbichl
60 Landhaus Innsbruck 25/26.2.2016	Mise en œuvre du Plan d'action pour le climat de la Convention alpine	Projets liés au climat Programme Espace alpin : SEAP Alps PermaNet	Centrale hydraulique d'eau potable de Mühlau
61 Hôtel Allgäu Stern Sonthofen 09/10.06.2016	Tourisme durable	• Conférence sur le Tourisme durable dans les Alpes • Etude Options d'avenir du tourisme hivernal alpin • Mise en œuvre du Protocole Tourisme sur la base des exemples Villages de l'alpinisme et Parc naturel Nagelfluhkette	Offensive forêts de montagne Burgberger Hörnle am Grünten Concert du du Groupe VUIMERA (Population et culture)
62 Tagungshotel Golf Resort Achtal Grassau 11-12.10.2016	Préparation de la XIV ^e Conférence alpine		

Tagung der Alpenkonferenz
Réunion de la Conférence alpine
Sessione della Conferenza delle Alpi
Zasedanje Alpske konference

XIV

10.08.2016

TOP / POJ / ODG / TDR

A1

FR

OL: EN

ANLAGE/ANNEXE/ALLEGATO/PRILOGA

2

Projects funded under German Presidency

No.	Partner	Project title	Funding period	Funding amount in Euros
1	ALPARC	Implementation of the ecological network in the Alpine region	2014 - 2015	60,000
2	ALPARC	Activities of the Platform Ecological Network	2015 - 2016	100,000
3	Network of Alpine municipalities AidA	Living together in the Alps	2014 - 2017	140,000
4	CIPRA International	Youth Alpine Express - from EXPO 2015 to Alpine Week2016 AlpWeek2016 by bus, train and bike	2014 -2016	129,000
5	ALPARC	Alpine Nature 2030 Creating (ecological) connectivity for generations to come	2015 - 2016	170,000
6	Munich University of Applied Sciences	Support of Sustainable Tourism Working Group and "Alpine winter tourism" study	2015 - 2016	101,000
7	ALPARC	Youth at the top - (environmental education)	2015 - 2016	100,000
8	Network of Alpine municipalities AidA	Alpine ComMUNication. Successful Communication with Alpine Communities	2015 - 2016	37,000
9	CIPRA International	We need climate action now! Alpine communities take action	2015 - 2016	40,000
10	CIPRA International	A better day the 100 way: Alpine households are changing their lifestyles for better life quality and climate action	2015 - 2017	134,000
11	Adelphi research gemeinnützige GmbH	Workshop: Climate Protection in the Alpine Region: Workshop on Energy Efficiency in Hospitality	2015 - 2016	105,000

12	Permanent Secretariat of the Alpine Convention	EUSALP: Leadership of Action Group 6 on implementation of a Macroregional Strategy for the Alpine Region	2016 - 2018	30,000
13	Liceo Ginnasio Statale G.B.Brocchi	Youth Parliament: Green Economy in the Alps	2016	13,000
14	ALPARC	Alps-Carpathians-Danube - together for European biodiversity	2016 - 2017	50,000
15	CIPRA International	Fit for the future - Strategies for Via Alpina	2016 - 2017	30,000
16	Network of Alpine municipalities AidA	ALPS.Go.CULTURE! An evening full of alpine culture - including the Alpine Poetry Slam	2016 - 2016	64,000
17	Ökomodell Achantal association (Achantal ecomodel)	Pilot region for ecological network Achantal	2016 - 2017	10,000
18	AlpWeek team	AlpWeek 2016 support: "Alps and People"	2016	120,000
19	EcoHimal Society for Cooperation Alps – Himalayas	Capacity training for reconstruction in Nepal	2015 - 2016	7,000
20		International Mountain Day 2015 - 2016 events "Reading Mountains", film "People, Books, Mountains"	2015-2016	83,000
21	Permanent Secretariat of the Alpine Convention	Support for German Presidency with Permanent Secretariat position (part time 80%)	2015 - 2017	83,500
	Total			1,606,500

Co-financed INTERREG Projects

22	Institute for Environmental Planning and Spatial Development	Alpine Ecosystem Services - mapping, maintenance and management (AlpES), national co-financing, Alpine Space Programme	2015 - 2018	41,000
23	Permanent Secretariat of the Alpine Convention	INTERREG Project Governance of EUSALP (co-financing)	2016 - 2019	22,000
	Total			63,000

Future Co-financing INTERREG projects (if accepted by Alpine Space Programme)

24	ALPARC	INTERREG Project ALP.BIO.NET2030	2017 - 2019	50,000
25	LAND-PLAN	INTERREG-Project Links4Soils	2017 - 2019	25,000
26	Network of municipalities AidA	INTERREG Project: PlurAlps	2017 - 2019	54,000
27	CIPRA International	INTERREG Project: PlurAlps	2017 - 2019	37,000
28	CIPRA International	INTERREG Project: LOCAL	2017 - 2019	45,000
29	CIPRA International	INTERREG Project: GAYA	2017 - 2019	15,000
	Total			226,000